

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mars 2021

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 3787)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 205

présenté par

M. Ruffin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguié, Mme Rubin et Mme Taurine

ARTICLE UNIQUE

Compléter cet article par la phrase suivante :

« Elle privilégie la production française dans son achat de matériel sanitaire public afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre liés aux transports »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Depuis le premier confinement, de nombreuses entreprises se sont mises à produire des masques. Pourtant, les masques vendus chez Monoprix viennent d'Asie, ceux donnés aux profs viennent de Roumanie et ceux donnés aux députés, de Chine !

On a eu un choc des consciences ce printemps, quand tous les ministres et le Président de la République se sont réveillés un bon matin en disant qu'on allait relocaliser, que c'était possible. Il faut « produire plus sur le sol national pour réduire notre dépendance et donc nous équiper dans la durée », disait le Président de la République. « Demain, il faudra sans doute réfléchir, et c'est une conviction profonde que j'ai depuis longtemps, à faire revenir en France la production essentielle pour la vie de la nation », disait Gérard Darmanin.

Et pourtant, en allant au distributeur de masques dans le hall de l'Assemblée nationale, je vois 10 masques dans du plastique. Qu'y a-t-il écrit dessus ? "MADE IN CHINA" ! Made in China alors que des usines de masques fleurissent en France ! Comme la Coop des masques.

Pourquoi acheter des masques en Chine alors qu'on en produit chez nous ?